



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

20 Communes - 80 000 habitants

Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

Une Chargée ou un chargé de mission filière viticole - œnotourisme

Sous l'autorité du responsable de la Direction « agriculture, productions et gestion de l'espace » de la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, l'agent participera à la mise en œuvre de la stratégie de cette Direction. Elle ou il aura tout particulièrement en charge les volets viticulture et œnotourisme. Elle ou il travaillera en étroite collaboration avec la responsable du service filières et productions ainsi qu'avec d'autres directions de la CAHM et différents partenaires institutionnels et privés. Sa mission principale consistera à accompagner les acteurs viticoles dans le développement de leurs exploitations ainsi que dans la diversification et la qualification de leurs productions. Elle ou il contribuera à faire émerger la Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée comme une véritable destination œnotouristique.

MISSIONS

➤ ***Développement et structuration d'une destination œnotouristique***

- Renforcement et développement de la marque Vinocap
- Conception et/ou organisation d'événementiels et d'animations œnotouristiques
- Création de produits œnotouristiques
- Formation des acteurs locaux (OT, hébergeurs ...)
- Accompagnement des porteurs de projets publics et privés
- Mise en œuvre et suivi opérationnel des projets viticoles structurants
- Suivi et gestion du Label Vignobles et Découvertes
- Mise en réseau (producteurs, restaurateurs, hébergeurs)
- Définition d'une stratégie marketing et commerciale
- Accompagnement accords « mets et vin »

➤ ***Appui au développement des domaines et caves coopératives***

- Optimisation de la vente directe (signalétique, qualification des caveaux)
- Diversification des productions et des activités
- Appui logistique (expéditions, mutualisation de matériel, emplois partagés ...)
- Promotion des vins du territoire en lien avec les opérateurs publics et privés de la filière et optimisation auprès des distributeurs (restaurateurs, cavistes, commerces de la grande distribution, hébergeurs ...)

➤ **Sensibilisation à une production agroenvironnementale**

- Mise en place d'une agriculture biologique
- Gestion environnementale et écologique des exploitations (eaux de cave, produits phytosanitaires ...)
- Accompagnement labellisation environnementale et écologique
- Développement d'une filière de production « biodynamie »

➤ **Gestion des paysages viticoles**

- Sensibilisation à la préservation et la qualification des paysages agricoles

Participation à l'Atelier d'Architecture de la CAHM et à l'instruction des permis de construire sur le bâti agricole

Profil

➤ **Savoirs**

- Maîtriser le fonctionnement des collectivités et l'environnement institutionnel local
- Connaitre les itinéraires techniques en viticulture et œnologie
- Maîtriser les circuits de commercialisation du vin et de développement de marchés
- Connaitre les écolabels
- Maîtriser le contexte et les procédures administratives locales, nationales et européennes (subventions, prime arrachage, déclarations PAC ...)
- Maîtrise de langues étrangères et notamment l'anglais et l'espagnol
- Utilisation et exploitation des outils informatiques
- Maîtriser les aspects de communication et de marketing de la filière viti-vinicole

➤ **Savoir-faire**

- Conduite de missions similaires et expérience appréciée dans l'accompagnement et le développement de la filière viticole
- Expérience en management de projets, gestion de budget
- Capacité d'animation de réseaux, de réunions
- Formation initiale type viticulture / œnologie

➤ **Savoir-être**

- Qualité relationnelle
- Esprit d'équipe, aptitude au travail en collaboration (en transversalité)
- Rigueur, capacités d'analyse
- Disponibilité

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} décembre 2021

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet
- Permis B exigé

CONDITIONS

- Catégorie : A – grade d'Attaché territorial
- Agent titulaire de la fonction publique territoriale, à défaut recrutement dans le cadre d'un contrat non titulaire de droit public à durée déterminée de 3 ans renouvelable.

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade d'Attaché de la personne recrutée pour une ou un fonctionnaire territorial ou éventuellement par référence au 5^{ème} échelon du grade d'Attaché territorial pour un agent contractuel non titulaire de droit public (2 249.29 € mensuels bruts à ce jour).

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 550 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 350 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 15 € pour la complémentaire santé et 9 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à t.sahuc@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 2 novembre 2021 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : M. Jacques ANDRE :

sur les conditions de recrutement : M. Thierry Sahuc, DRH : 04 99 47 48 52

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé.

Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard notamment de l'expérience en management, de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.